

*Planning for  
a Sustainable  
Future*

# PROJET DE SOCIÉTÉ

**VOLUME 2 : REPORT OF  
THE VISION AND  
PROCESS COMMITTEE**

**TOWARD A NATIONAL  
SUSTAINABLE DEVELOPMENT  
STRATEGY FOR CANADA**

**VOLUME 2 : RAPPORT DU  
COMITÉ DE LA VISION  
ET DU PROCESSUS**

**VERS UNE STRATÉGIE NATIONALE  
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
AU CANADA**

**THIRD NATIONAL STAKEHOLDERS ASSEMBLY  
DECEMBER 16-17, 1993, OTTAWA, CANADA**

**TROISIÈME ASSEMBLÉE DES INTERVENANTS NATIONAUX  
LES 16 ET 17 DÉCEMBRE 1993 À OTTAWA, CANADA**



**Volume 1 :**

Overview of the Projet de Société  
Aperçu du Projet de Société

**Volume 2 :**

Report of the Vision and Process Committee  
Rapport du Comité de la vision et du processus

**Volume 3 :**

Report of the Document and Information  
Committee  
Rapport du Comité de la documentation et de  
l'information

**Volume 4 :**

Progress Report June - December, 1993  
Rapport progressif, Juin - décembre, 1993

**NATIONAL STAKEHOLDERS  
WORKING GROUP / GROUPE DE  
TRAVAIL DES INTERVENANTS  
NATIONAUX**

Ronald L. Doering, Chair/Président

Barry Sadler, Project Director/  
Directeur de projet

Jamie Alley, CCME

Jean Arnold, NBED

David Bennett, CLC

Keith Bezanson, IDRC/CRDI

Harry Bombay, NAFA

Lynn Broughton, Forum for Sustainability

Theodora Carroll-Foster, IDRC/CRDI

Gordon Clifford, CAC/CVC

George Connell, NRTEE/TRNEE

Heather Creech, IISD/IIDD

John Dillon, BCNI

Lee Doney, BCRT

Charles Ferguson, INCO

Janine Ferretti, Pollution Probe

Gary Gallon, CEIA/ACIE

George Greène, CIDA/SCDI

Arthur Hanson, IISD/IIDD

George Kowalski, DOE

Shirley Lewchuck, External Affairs/Affaires extérieures

Elizabeth May, Sierra Club

Sheldon McLeod, CCME

George Miller, Mining Association/Association minière

Beatrice Olivastri, IISD/IIDD

Peter Padbury, CCIC/CCCI

Leone Pippard, CEAC/CAE

Chester Reimer, ICC

Sarah Richardson, NRTEE/TRNEE

Sandy Scott, CCME

Mary Simon, ICC

Robert Slater, DOE

Roger Street, DOE

Judith Swan, Oceans Institute

Susan Tanner, FOE

Kathy Thompson, FCM

Robert Valantin, IDRC/CRDI

Zonny Woods, IISD/IIDD

Miriam Wyman, WEED

*Planning for  
a Sustainable  
Future*

# PROJET DE SOCIÉTÉ

## **RAPPORT DU COMITÉ DE LA VISION ET DU PROCESSUS**

Préparé pour:  
La Deuxième assemblée des intervenants nationaux  
les 3 et 4 juin 1993 à Ottawa, Canada

# SOMMAIRE ET INTRODUCTION

Le comité de la vision et du processus s'est vu confier le mandat d'élaborer un cadre de travail pour l'établissement d'un plan national de développement durable pour le Canada, ainsi qu'un processus participatif pour établir ce cadre et obtenir des engagements à son égard.

Le comité de la vision et du processus a tenté de répondre à la question suivante : «Que peut-on faire utilement et stratégiquement pour faciliter la transition vers le développement durable?» Même si beaucoup d'efforts sont actuellement déployés pour nous mener au développement durable, le gros de ces efforts sont des actes isolés. Bon nombre des intervenants ne savent pas ce que font les autres. De nombreuses possibilités de travail en synergie sont ignorées. En outre, certaines questions clés ne peuvent être résolues qu'avec la coopération de tous les secteurs. Tant que ces questions n'auront pas été traitées, nous aurons peu de chances d'assister à des progrès importants en faveur du développement durable.

Nous abordons notre tâche avec un sentiment d'exaltation et d'urgence, un engagement envers la démarche de Rio, le respect de la diversité des intérêts et des approches au sein du groupe, et nous souhaitons choisir des méthodes axées sur la collaboration et la concertation, tout en reconnaissant la nécessité d'établir un équilibre entre notre vision et la prise de mesures concrètes, stratégiques et efficaces.

Nous avons élaboré un cadre de travail pour un plan de développement durable pour le Canada et nous avons établi le processus requis pour en appuyer la mise en oeuvre. Ce cadre doit être perçu comme un recueil des plans, stratégies et mesures appliqués dans le pays tout entier; ensemble, ces éléments constitueront une stratégie à long terme du développement durable pour le Canada. Ce cadre décrit de façon très générale les questions à l'égard desquelles nous devons en arriver à un consensus. Il évoluera sans nul doute au fil du temps.

Le processus de planification proposé est un processus innovateur, qui part de la base et qui repose sur la concertation et qui permettra aux Canadiens de tous les segments de la société de collaborer et de coordonner leurs efforts pour élaborer les outils, politiques et stratégies nécessaires pour faciliter la transition vers le développement durable. Le processus proposé comporte trois volets :

- élaborer des stratégies et des plans sectoriels, communautaires et organisationnels pour un développement durable;
- faire appel aux réseaux de développement durable pour élaborer des options et des stratégies visant à appuyer les processus sectoriels et communautaires;
- établir la liaison entre le dialogue canadien et le dialogue à l'échelle mondiale touchant le développement durable.

Nous avons également interviewé des spécialistes du développement durable et analysé les obstacles auxquels nous sommes confrontés. En se fondant sur cette analyse, le document présente des questions clés et des priorités à long terme et précise un certain nombre de mesures stratégiques à court terme devant être prises par les intervenants pour promouvoir les objectifs et les priorités à long terme.

En tant que réseau de réseaux et qu'initiative de collaboration multisectorielle, le Projet de société convient parfaitement à la structuration de l'information sur le développement durable, à l'établissement d'un dialogue constructif avec la population et à la mobilisation de la société canadienne en faveur du développement durable. Il pourra contribuer à anticiper les problèmes, à établir des stratégies, à coordonner les efforts et à catalyser l'action de façon à faciliter cette transition.

Recommandations : À titre d'intervenants dans le Projet de société du Canada, nous vous demandons de relever le défi implicite dans l'expression Projet de société, de prendre un engagement envers le développement durable au Canada et de procéder de la façon suivante :

- Donner suite au Projet de société
- Endosser, en principe, le processus et le cadre de planification du développement durable
- Endosser le plan d'action suivant :
  - développer la capacité de tenir un registre des initiatives touchant le développement durable
  - établir le plan de recherche et d'action touchant le développement durable
  - élaborer une trousse des meilleures pratiques en matière de développement durable
  - explorer des processus intégrés pour l'établissement de buts
- Endosser le rôle de catalyse et de concertation du Projet de société pour traiter les questions suivantes :
  - réduire le chevauchement des juridictions
  - sensibiliser le public et augmenter sa participation
  - documenter les progrès en faveur du développement durable
  - répertorier les possibilités économiques liées au développement durable.
- Endosser le maintien des ressources et du soutien en faveur du Projet
- Endosser le maintien du Secrétariat pour qu'il puisse appuyer le Projet

En acceptant ces recommandations, les membres du Projet démontreront leur volonté de continuer à travailler en faveur du développement durable au Canada, de réaliser une ou

plusieurs des mesures concrètes prioritaires, de travailler selon la démarche de Rio et de continuer à rendre compte de nos progrès et de nos réalisations collectives.

## **Vision, aspirations et défi**

*"Nous sommes conscients que l'humanité n'a pas tissé la toile de la vie; nous n'en sommes qu'un fil. Ce que nous faisons à la toile, nous le faisons à nous-mêmes. Tout ce qui touche la Terre touche également la famille des hommes."*

déclaration d'interdépendance  
Women's Environment and  
Development Organization

En abordant leur mandat, les membres du comité de la vision et du processus ont cherché à articuler leur vision d'une société durable, ainsi que leurs espoirs et leurs aspirations à l'égard du Projet de société. Ce faisant, nous avons appris qu'il n'y a pas de vision unique du développement durable et que plusieurs avenues y mènent.

Nous sommes convaincus que nous devons emprunter ces avenues ensemble. Les divers points de vue qui existent au sein du groupe et dans la société sont essentiels. Nous croyons que la seule façon d'en arriver à des solutions innovatrices consiste à développer un climat de confiance et de collaboration partout au pays. Il est donc nécessaire d'inventer de nouvelles façons de travailler, de transcender les limites des institutions et des disciplines et de chercher de nouvelles solutions qui seront au coeur même de la société.

### **Notre vision :**

Les êtres humains de la planète ont les mêmes besoins et les mêmes espoirs pour leurs enfants :

- Nous avons besoin d'eau, d'air, de nourriture et de sols sains;
- Nous avons besoin d'être protégés de la pauvreté et de la maladie;
- Nous avons besoin de respect, d'amour et de tendresse;
- Nous avons besoin de musique, de rires et de la paix de la prière;
- Nous avons besoin de contacts sociaux et d'un sentiment d'appartenance;
- Nous avons besoin d'un gagne-pain et d'une saine économie;
- Nous avons besoin d'apprendre et de comprendre;

- Nous avons besoin des merveilles et de la discipline de la nature;
- Nous avons besoin de travailler, de nous reposer et de célébrer.

## **Nos aspirations et nos espoirs :**

Seule la révolution agricole d'il y a cinq mille ans et la révolution industrielle survenue il y a 300 ans peuvent se comparer à la transformation qui s'impose pour que la vie puisse être maintenue sur cette planète.

Notre planète a atteint son point critique. Nous pouvons relever le défi ou nous pouvons laisser les problèmes sociaux, économiques et écologiques sans cesse croissants nous écraser. C'est uniquement en modifiant le fonctionnement de notre développement économique que le monde pourra espérer réaliser les aspirations légitimes des générations actuelles et futures sans détruire la capacité de soutien écologique de la planète.

Les défis du développement durable sont complexes et intimidants. Pourtant, ils peuvent être relevés. Des solutions innovatrices fondées sur des approches holistiques et intégrées peuvent permettre à des groupes et à des individus d'apporter les changements qui s'imposent. Ces solutions doivent reposer sur de nouvelles approches de participation reposant sur la concertation et la transparence.

Il ne faut rien de moins qu'une réponse émanant de tous les niveaux. Les transformations marginales ou partielles des systèmes de notre planète sont insuffisantes. Notre approche doit reconnaître que les systèmes sociaux, économiques, biologiques et naturels de la planète sont complexes, interreliés et interdépendants.

Le Projet de société peut nous permettre de saisir cette occasion historique de promouvoir et de faciliter cette réponse globale en raison de sa capacité unique de rassembler divers points de vue et de faciliter l'établissement d'un consensus.

## **Le défi :**

Nous proposons que les intervenants nationaux acceptent le défi implicite dans l'expression Projet de société. Transformer le Canada en une société plus durable prendra des décennies. Compte tenu des réalités politiques et économiques actuelles, l'élaboration de stratégies, politiques et outils pour intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et économiques, exigera sagesse et créativité de la part de nombreux secteurs. Nous proposons que les intervenants nationaux établissent des mécanismes qui permettront aux Canadiens intéressés de travailler ensemble à faciliter la transition vers le développement durable. Aucun groupe ne peut y parvenir seul -- nous réussirons uniquement en travaillant tous ensemble.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE?**

*Il n'existe pas de vision unique du développement durable. Le développement durable continuera d'avoir une signification différente en fonction des gens et des endroits, même si nous savons que le développement durable au Canada ne peut être réalisé que dans le contexte du développement durable à l'échelle mondiale. Nous nous entendons toutefois sur la nécessité de mettre fin au «développement non durable». Au fur et à mesure que nous passerons de l'endroit où nous sommes aujourd'hui à celui où nous aimerions être, nos attentes personnelles et celles de la société au chapitre du développement durable évolueront. Entre-temps, nous acceptons la tension créatrice entre nos idéaux, et la nécessité de les réconcilier.*

*Le développement durable n'est pas uniquement une autre expression désignant la gestion ou la protection de l'environnement. Le développement durable comporte des dimensions environnementales, économiques, sociales, politiques et culturelles; ces dimensions sont interdépendantes sous des aspects que les gens commencent à peine à comprendre, et elles sont intimement liées à nos aspirations et à notre vision du monde que nous aimerions léguer à nos enfants.*

*Le développement durable est le processus qui nous offre la meilleure occasion de réaliser notre vision d'un avenir durable. Le processus du développement durable incorpore les principes suivants :*

- *le respect de la nature et le droit des générations futures doit sous-tendre toutes les délibérations;*
- *toutes les personnes devraient être en mesure de participer à la transition vers le développement durable;*
- *le processus du développement durable repose sur l'anticipation et la prévention;*
- *les questions liées au développement durable ne doivent faire ni gagnants, ni perdants; elles doivent être réglées;*
- *des décisions éclairées doivent tenir compte de toutes les conséquences de nos actions;*
- *le processus du développement durable doit tenir compte de la notion de justice entre les générations et les régions et les divers segments de la société;*
- *le processus de développement durable est un processus d'apprentissage dynamique.*



# PLANIFICATION D'UN AVENIR DURABLE

## Cadre de travail et processus

*"Le monde que nous avons créé aujourd'hui grâce à notre pensée comporte jusqu'ici des problèmes qui ne peuvent être résolus en pensant de la même manière que lorsque nous les avons créés"*

Albert Einstein

Dans ce chapitre, le comité de la vision et du processus propose un certain nombre d'activités connexes qui faciliteront la transition vers le développement durable. Elles se composent de deux éléments essentiels : le premier élément est un cadre de travail général pour l'établissement d'une stratégie de développement durable et le deuxième est un processus d'établissement d'un consensus pour l'élaboration du cadre de travail et l'engagement nécessaire à son égard.

Ce cadre de travail doit être considéré comme un recueil des plans, stratégies et actions mis de l'avant partout au pays; ensemble, ces éléments constitueront la stratégie à long terme de développement durable du Canada. Ce cadre décrit de façon très générale les questions à l'égard desquelles nous devons en arriver à un consensus entre tous les secteurs. Il évoluera à n'en pas douter au fil du temps.

Le processus proposé vise à en arriver à un consensus sur les actions et les stratégies appropriées pour faciliter la transition vers le développement durable.

Ces deux éléments sont décrits ci-après plus en détail.

## Cadre de travail pour un avenir durable

### A. MISSION

Cette section vise à affirmer que nous devons travailler à l'établissement d'un vaste consensus national chez la multitude des intervenants au chapitre des hypothèses, des valeurs et des motifs liés à la planification du développement durable. Cela n'implique pas qu'il doit y avoir une vision unique de la doctrine sociale, politique et économique. Le processus de planification du développement durable doit pouvoir, initialement, s'accommoder de divergences assez profondes sur de nombreuses questions importantes et reconnaître que nous visons une vision du développement durable mieux intégrée.

- ASPIRATIONS/VISION
- HYPOTHÈSES ET VALEURS DE BASE

- nouvelles façons de penser
  - partenariat et action individuelle
  - nouvel ordre économique
  - intégration des valeurs environnementales dans l'évaluation économique
  - justice entre les régions
  - justice entre les générations
- **CONTEXTE**
    - état de l'environnement
    - limites/contraintes
    - possibilités
    - motif du changement

## **B. INSTRUMENTS DE CHANGEMENT**

La question des attitudes, de la sensibilisation, de la compréhension et des capacités est à ce point importante qu'elle exige une attention particulière et des efforts concertés à l'échelle nationale, de la part des intervenants qui participent au Projet, ainsi que des gouvernements.

- **PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**
  - développement d'une culture du développement durable
  - développement durable comme composante de l'éducation de base
  - sensibilisation des consommateurs
  - formation des employés
- **AMORCE DE CHANGEMENTS INSTITUTIONNES**
  - coopération entre les diverses juridictions
  - institutions internationales
  - développement durable dans la prise des décisions

## **C. OUTILS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Il existe un ensemble d'instruments sociaux, économiques et techniques qui s'avéreront fort probablement indispensables à l'élaboration et à la mise en oeuvre de stratégies pour un

développement durable. Beaucoup d'efforts ont déjà été déployés pour mettre au point ces outils. Il y aura beaucoup d'expérimentation lorsque ces outils seront partagés entre les intervenants, puis appliqués, testés et améliorés. Ces tâches peuvent être réalisées grâce à une combinaison d'initiatives locales et centrales.

- méthodes de consultation et d'établissement d'un consensus
- indicateurs du développement durable
- rapports sur le développement durable
- comptabilisation des coûts environnementaux
- vérifications du développement durable
- mise au point d'une base scientifique saine
- méthodes d'imputabilité et de responsabilisation

#### **D. DOMAINES POLITIQUES**

Cette section précise les domaines où une stratégie du développement durable doit être élaborée. Cette liste n'est pas exhaustive. Dans un domaine politique donné, une stratégie du développement durable n'émergera pas d'une seule source, mais sera plutôt une mosaïque de la contribution d'intervenants locaux, régionaux, nationaux, voire internationaux. Les groupes d'intervenants qui recoupent les secteurs gouvernementaux et non gouvernementaux devraient jouer un rôle à chacun de ces paliers.

- **POLITIQUE SUR LA POPULATION**
  - capacité limite du Canada, de ses régions et de ses écosystèmes
  - immigration
  - émigration
  - éducation en matière de planification familiale
- **POLITIQUE SUR LES RESSOURCES TERRESTRES ET AQUATIQUES**
  - principes de la planification de l'aménagement du territoire
  - principes du développement durable des ressources aquatiques
  - zones désignées; plans touchant les écosystèmes
  - flore et faune; biodiversité
  - déchets - solides et dangereux

- POLITIQUE SUR L'ATMOSPHERE
  - changements climatiques
  - diminution de la couche d'ozone
  - pluies acides
  - smog/ozone au niveau du sol
  
- POLITIQUE SUR LES INFRASTRUCTURES
  - éducation
  - transport
  - communication
  
- POLITIQUE INTERNATIONALE/ÉTRANGÈRE
  - commerce et environnement
  - développement des capacités
  - financement de formes durables de développement
  - conventions, lois, traités internationaux
  
- POLITIQUE SUR L'ÉCONOMIE ET LES FINANCES
  
- POLITIQUE SUR LA RECHERCHE ET LA TECHNOLOGIE
  
- POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE
  
- POLITIQUE SUR LES TRANSPORTS
  
- POLITIQUE DE DÉFENSE
  
- POLITIQUE SUR LA SANTÉ
  
- POLITIQUE SOCIALE

## **E. LES INTERVENANTS ET LA PLANIFICATION ET LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Tout groupe de personnes ou toute institution qui s'intéresse au développement durable peut participer et contribuer de façon significative. La somme de tous les efforts de planification et de tous les changements qui en résulteront au chapitre des attitudes, des politiques et des pratiques constituera la stratégie nationale.

- GOUVERNEMENTS
  - fédéral
  - provinciaux
  - régionaux/locaux
  
- COLLECTIVITÉS
- INSTITUTIONS
- INDUSTRIE ET COMMERCE\*
- ORGANISMES BÉNÉVOLES
- AUTOCHTONES
- FEMMES
- JEUNES
- FAMILLES/INDIVIDUS

Nous avons élargi le groupe des intervenants «industrie et commerce» pour illustrer le prochain niveau d'élaboration du cadre de travail pour un avenir durable :

- INDUSTRIE ET COMMERCE
- GÉNÉRALITÉS/TYPES D'INITIATIVES
  - culture corporative du développement durable
  - vérifications environnementales
  - gestion du cycle de vie
  - rapports corporatifs environnementaux
  - prévention de la pollution
  - innovation, technologie et compétitivité

- ÉNERGIE
- TRANSPORT
- INDUSTRIES DES RESSOURCES
  - agriculture
  - foresterie
  - pêcheries
  - mines
- INDUSTRIES DE FABRICATION
  - produits chimiques
  - électronique
  - machinerie
- INDUSTRIES DE SERVICES
  - tourisme
  - communications
  - alimentation
  - construction
  - finances
- PRATIQUES PROFESSIONNELLES
  - ingénierie
  - comptabilité

## **Un processus visant à faciliter la transition vers le développement durable**

L'une des fonctions clés du Projet de société consiste à structurer une information complexe et à diriger le dialogue sur le développement durable afin d'en arriver à un consensus et à un engagement pour apporter les changements nécessaires. Dans cette section, nous proposons un processus de planification du développement durable pour accomplir cette tâche.

Voici certaines caractéristiques du processus de planification du développement durable :

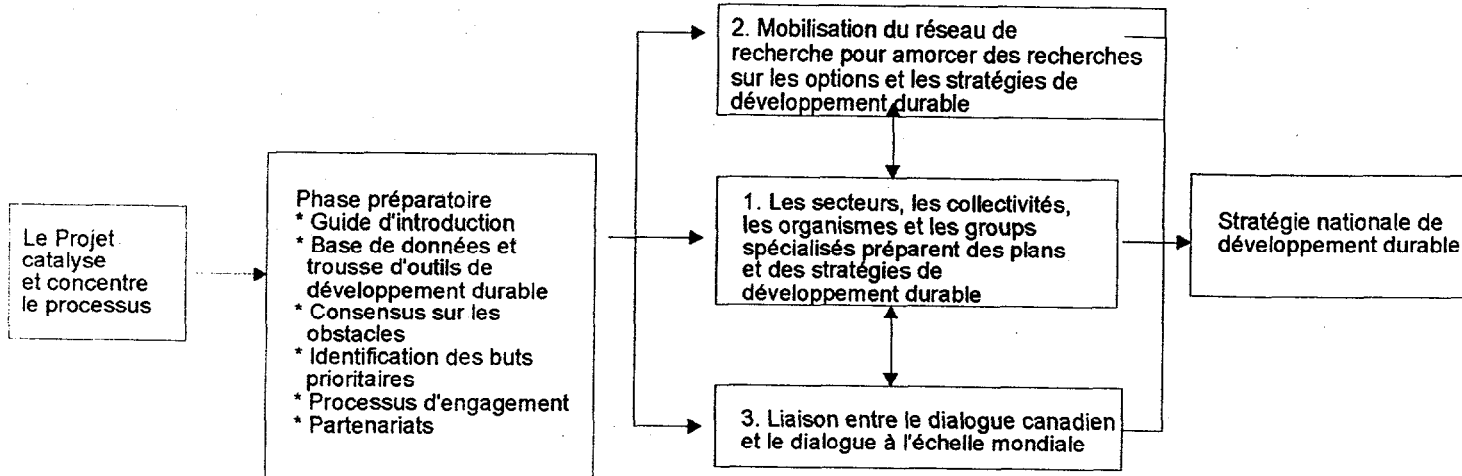
- La participation à ce processus est volontaire. Elle aura une influence car elle répond à un besoin de consensus entre les secteurs et de coordination dans la transition vers le développement durable.
- Il s'appuie sur ce qui se fait déjà pour promouvoir le développement durable au Canada.
- Le processus est souple afin que les secteurs, les collectivités, les organismes et les groupes spécialisés qui se trouvent à diverses étapes dans la transition vers le développement durable puissent participer de façon utile.
- Le processus tente d'intégrer les préoccupations économiques, sociales et environnementales dans une initiative visant l'établissement d'un consensus.
- Même si le processus proposé a une fin en soi, il est à prévoir qu'il permettra de mettre en place de nouvelles institutions et de nouveaux processus, une fois la ronde initiale terminée, entités qui seront viables.
- Le processus est axé sur la concertation, la transparence et l'imputabilité.
- Son résultat sera une stratégie du développement durable faisant état de l'engagement de tous les Canadiens à réaliser un développement durable.

## **Composantes du processus de planification du développement durable**

Pour établir le cadre de travail du développement durable décrit dans ce chapitre, nous proposons un processus en trois volets :

- des activités visant à encourager les secteurs, les collectivités et les organismes à préparer des plans et des stratégies de développement durable en tenant compte des facteurs économiques, sociaux et environnementaux. Ce processus volontaire vise l'établissement d'un consensus sur les politiques provinciales et nationales nécessaires pour faciliter la transition vers le développement durable.
- des activités destinées à mobiliser le réseau latent des spécialistes du développement durable pour lui permettre d'élaborer des options, des stratégies et des outils venant appuyer les plans des secteurs et des collectivités.
- des activités destinées à établir la liaison entre le dialogue canadien sur le développement durable et le dialogue à l'échelle mondiale. Les Canadiens ont besoin de savoir ce que font d'autres pays et, sur quelques questions importantes, le Canada doit travailler en collaboration avec d'autres nations à l'établissement d'un consensus mondial sur les politiques et les stratégies appropriées.

## Diagramme 1 Vue d'ensemble des principaux éléments



Chacun de ces trois processus est lié aux autres. Étant donné qu'il est peu probable que nous pourrions en mener un sans toucher aux autres, nous proposons un ensemble d'activités intégrées qui se compléteront les unes les autres. Chaque processus est élaboré ci-dessous.

### 1) Plans de développement durable des secteurs, des collectivités et des organismes

Les plans de développement durable des secteurs, collectivités et organismes sont à la base du processus de planification du développement durable. Ils sont décentralisés, souples et volontaires. Il ne s'agit pas d'un processus de consultation; il s'agit plutôt d'établir un consensus sur des questions qui préoccupent les Canadiens. Ces plans sont axés sur les emplois, la compétitivité commerciale, des collectivités viables et un environnement sain. À l'égard de ces problèmes, les Canadiens doivent trouver de nouveaux moyens de faire bouger les choses.

Après avoir rencontré les intervenants et les partenaires éventuels du pays tout entier, un groupe de travail préparera un «guide d'introduction» décrivant le processus. Ce guide renfermera du matériel visant à aider les secteurs, collectivités, organismes et groupes spécialisés à organiser leur propre processus de planification du développement durable à titre de contribution à la stratégie nationale. Cette trousse renfermera un énoncé du défi à relever, les grandes lignes du processus, le cadre de planification du développement durable, la trousse d'outils pour le développement durable, un certain nombre de processus de rechange en matière de planification et de vision, des exemples d'histoires à succès et des listes de personnes-ressources.

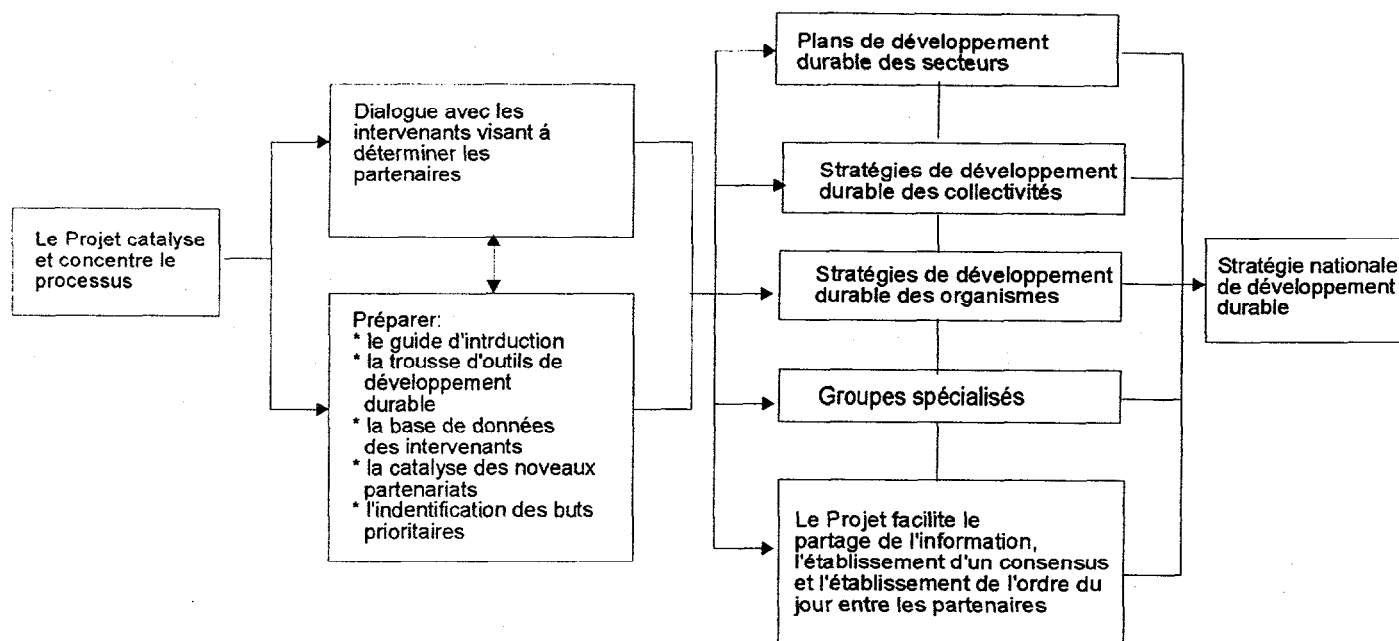


Il y aura un «processus d'engagement» officiel. Le personnel du Projet et les intervenants communiqueront avec les participants éventuels pour les informer de la possibilité qui s'offre à eux et pour obtenir leur engagement à participer au processus. Les nouveaux participants se serviront du guide d'introduction pour organiser leur propre processus. Lorsque le processus de planification sera en marche, le Secrétariat, les intervenants, les groupes de travail et le réseau des partenaires travailleront en collaboration de diverses façons. Ce réseau facilitera le partage de l'information, le travail en réseau, l'établissement d'un consensus et d'un ordre du jour entre les secteurs et les partenaires.

Un certain nombre de provinces, de secteurs industriels et de collectivités ont déjà préparé des stratégies ou des plans de développement durable. Là où des plans existent déjà, nous encouragerons ces groupes à soumettre leurs plans afin de les incorporer au cadre de travail; à partager avec d'autres leur expérience et à évaluer leurs plans par rapport à la nécessité d'y intégrer les facteurs économiques, sociaux et environnementaux retenus dans le cadre de travail.

Nous partons du principe que les plans des secteurs et des collectivités soulèveront des questions liées aux politiques publiques qui ne pourront être résolues directement par les groupes en cause. Ces questions «nationales» exigeront un vaste consensus politique dans le pays tout entier avant que le Canada puisse établir un cadre social et économique permettant de faciliter la transition vers le développement durable. Le dialogue touchant ces questions nationales doit se dérouler dans le cadre des processus de planification des secteurs et des collectivités, et dans le cadre d'un processus national connexe.

## Diagramme 2 Étapes du processus de planification du développement durable



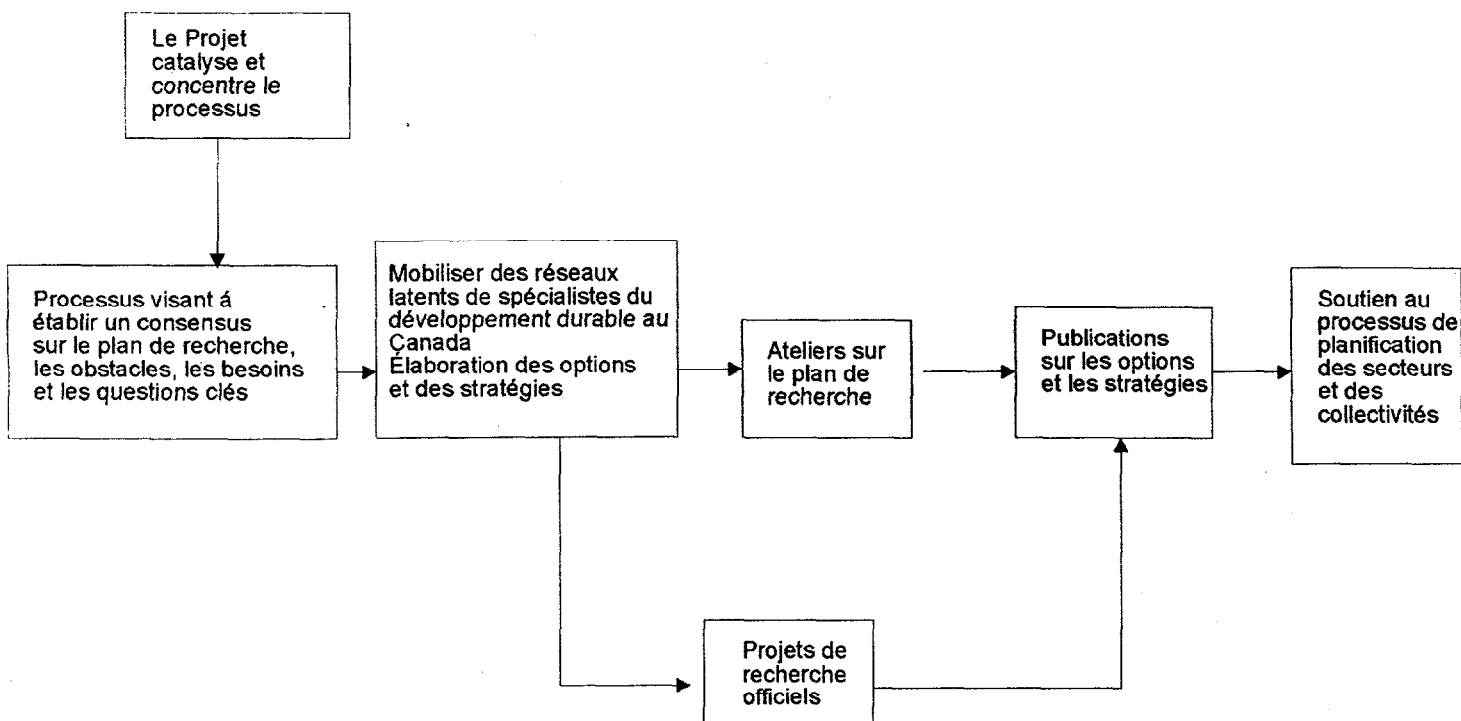
### 2) Recherche sur les options et les stratégies

Le point de départ du Projet de société consiste à établir un consensus entre les secteurs sur les questions qui entravent actuellement les progrès dans la transition vers le développement durable. Nous partons du principe que nous ne pourrons pas réaliser de progrès importants avant d'élaborer des options, des stratégies et des outils pour éliminer ces obstacles.

Le processus de planification du développement durable mobilisera le «réseau latent» des chercheurs et des agents de changement afin qu'ils fournissent une expertise sur laquelle puissent s'appuyer les processus de planification des secteurs et des collectivités. Il est à prévoir que le processus de planification du développement durable présentera à ce réseau informel de chercheurs un ordre du jour des besoins, des obstacles et des questions nationales en leur demandant d'élaborer des options et des stratégies de transition. Une série d'ateliers sera organisée et les meilleurs conseils seront publiés et distribués. À l'égard de certains problèmes comme les «obstacles» et les «questions nationales», il faudra inventer des outils, des institutions, des politiques et des concepts clés pour faciliter la transition vers le développement durable. Nous souhaiterons peut-être établir des projets de recherche plus officiels à l'égard de ces questions.

### Diagramme 3

## Étapes possibles pour mobiliser le réseau de recherche sur le développement durable

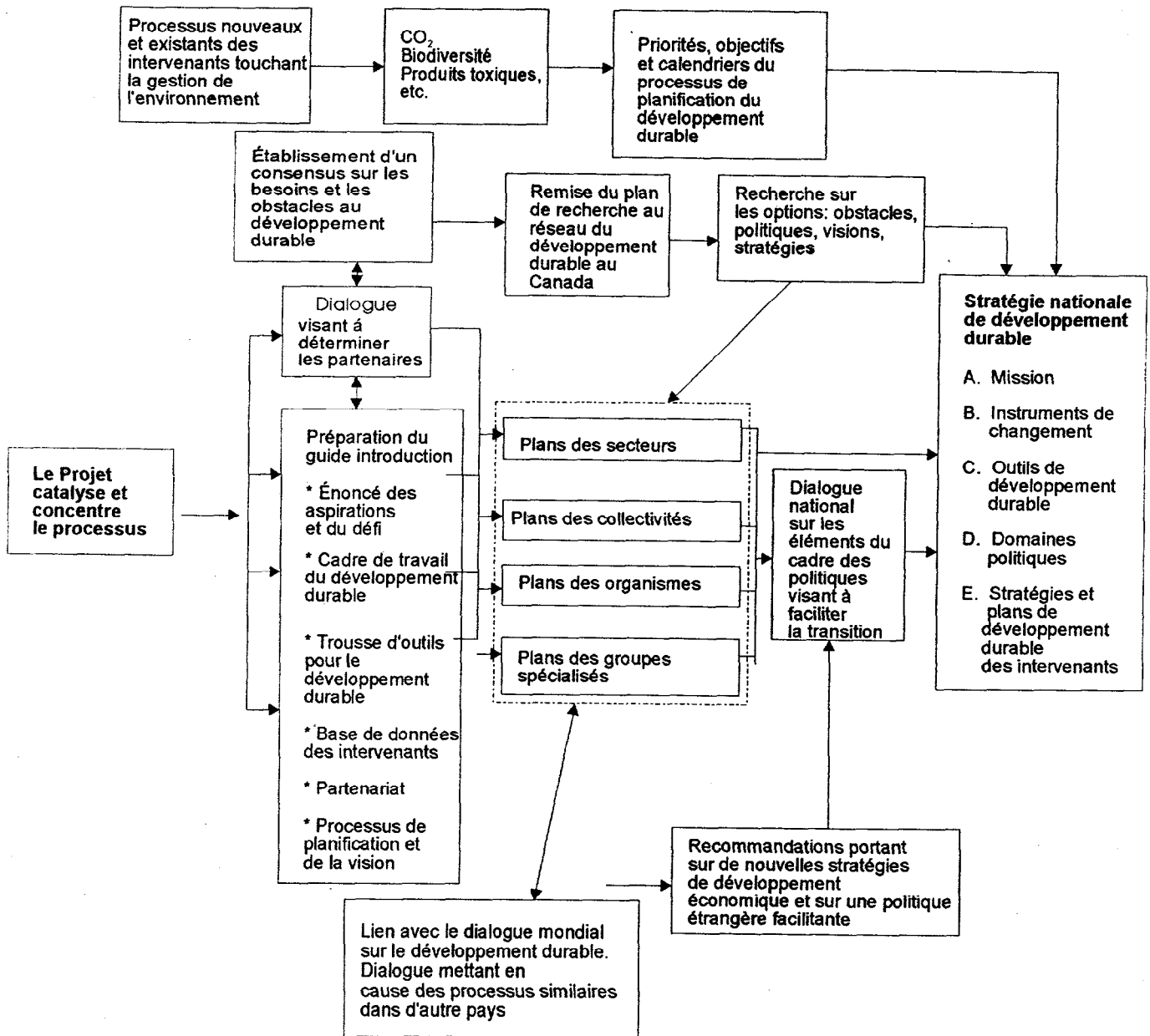


### 3) Établir la liaison entre le dialogue canadien et le dialogue à l'échelle mondiale

Deux raisons importantes justifient la liaison entre le dialogue canadien sur le développement durable et le dialogue sans cesse croissant d'autres pays. Tout d'abord, le développement durable ne peut être atteint qu'à l'échelle mondiale; si d'autres pays augmentent leur production de gaz carbonique, l'impact des efforts du Canada s'en trouvera réduit. Deuxièmement, les décisions économiques et environnementales à l'échelle nationale sont de plus en plus influencées par les négociations ou les décisions des tribunes internationales. Les Canadiens doivent travailler en collaboration avec les habitants d'autres pays pour élaborer les politiques et les stratégies qui assureront à tous un avenir équitable, juste et durable.

Nous proposons que le processus canadien prévoie l'amorce d'un dialogue avec plusieurs autres pays menant des initiatives de planification similaires (notamment la Hollande, les Philippines, etc.). Ces dialogues s'appuieront sur les mécanismes intergouvernementaux existants et favoriseront la transition vers le développement durable au pays et à l'échelle mondiale. Par exemple, les représentants des collectivités, du monde des affaires et des ONG du Canada qui travaillent à l'élaboration d'un plan sectoriel pourraient rencontrer des groupes similaires d'autres pays pour élaborer des politiques plus globales. Les résultats pourraient contribuer à la formulation de la politique étrangère du Canada, ainsi qu'à l'établissement de nos positions auprès du GATT et de la Commission des Nations Unies pour le développement durable.

## Diagramme 4 Liens conceptuels entre les pierres angulaires du processus de planification du développement durable



### 4. Sommaire

Ces trois éléments -- la préparation de processus sectoriels et communautaires, la mobilisation du réseau latent du développement durable pour l'élaboration d'options et de solutions et la liaison avec le dialogue à l'échelle mondiale -- doivent être menés en parallèle pour établir un consensus, une stratégie et une série d'engagements qui, ensemble, constitueront la stratégie de transition du Canada.

# QUESTIONS CLÉS et MESURES CONCRÈTES

## Introduction

*"... l'histoire la plus importante à raconter en cette dernière décennie du vingtième siècle concerne la Terre et les rapports qu'entretient avec elle une espèce qui, même si elle dépend entièrement d'elle, semble néanmoins vouloir sa destruction. Pour être en mesure de donner à notre planète menacée le temps de guérir, nous devons commencer par voir la nature non seulement comme une toile de fond où se joue le drame humain, mais comme une partie intégrante de nos vies, quelque chose qu'il nous faut respecter et protéger activement."*

Soeurs de la Terre

Dans le cadre de ses délibérations sur le cadre de travail et le processus de participation (chapitre 2), le Comité s'est penché sur les obstacles qui entravent la progression du Canada vers le développement durable. Ces obstacles ont été répertoriés en se fondant sur les expériences des membres du Comité, de la documentation et des interviews menées auprès d'un certain nombre de spécialistes du développement durable. En voici quelques-uns :

- manque de compréhension du public
- manque d'engagement politique
- absence de méthodes et de critères de développement durable
- conflit de juridictions
- modèles inappropriés de consommation et de croissance économique
- rigidité des institutions et des structures
- fragmentation des processus éducationnels
- problème de pensée intersectorielle
- manque de vision
- statut quo
- nature réductionniste de la science
- connaissances inadéquates des écosystèmes
- manque d'intégration des politiques.

Après un examen judicieux, les principales catégories d'obstacles et les besoins importants ont été répertoriés, permettant ainsi de voir ce qui doit être fait pour favoriser la transition vers un développement durable. Durant ce processus, le Comité a répertorié six questions clés où le Projet de société (intervenants, réseau multisectoriel de réseaux) pourrait apporter une contribution importante.

Pour chacune de ces six questions clés, le Comité, en consultation avec le groupe de travail tout entier, a répertorié les mesures qui pourraient être prises par le Projet. Cette liste inclut les activités grâce auxquelles le Projet peut, de par sa nature et sa composition, apporter une contribution importante. Même si elle est assez complète, la liste des mesures possibles n'est pas exhaustive; elle ne représente pas toutes les activités possibles pour les intervenants.

## Questions clés et mesures concrètes

Voici les six questions clés que le Projet de société doit traiter pour favoriser le développement durable, ainsi que les mesures concrètes pertinentes.

1. Renforcer le soutien du public et la volonté politique pour la transition vers le développement durable.

- en mettant au point un processus (ou des processus) : vaste, souple et éducatif; axé sur la participation; décentralisé et pourtant cohérent; spécifique à une région/un secteur/une industrie et pourtant exportable; permettant l'élaboration d'options et les recherches interdisciplinaires; capable d'intégrer les points importants à l'ordre du jour des politiques sociales et économiques; tenant compte des liens internationaux; et capable d'énergiser les individus, de mobiliser la société canadienne et de mener à des actions concrètes;
- en sensibilisant les groupes populaires grâce à des programmes d'éducation et des projets de démonstration, en faisant passer certains messages et en recueillant, synthétisant et diffusant de l'information sur le développement durable;
- en évaluant les progrès réalisés dans le domaine du développement durable et en préparant des rapports à cet égard;
- en élaborant un langage commun sur le développement durable pour faciliter les discussions et la compréhension;
- en reconnaissant par une distinction la contribution exemplaire des politiciens, individus, organismes et collectivités au chapitre du développement durable.

2. Établir et appuyer des processus et des institutions visant à faciliter la transition vers le développement durable

- en proposant des mécanismes ou des stratégies pour promouvoir la coopération entre les juridictions et pour réduire le chevauchement des juridictions, notamment dans le domaine de la réglementation environnementale;
- en proposant des mécanismes visant à mieux intégrer les considérations économiques, environnementales et sociales aux paliers les plus élevés de l'élaboration des politiques au sein des gouvernements fédéral et provinciaux;
- en encourageant l'élaboration de méthodes d'évaluation environnementale des politiques du gouvernement, notamment dans les domaines de l'économie et du commerce, et en encourageant l'utilisation d'indicateurs de développement durable et de comptabilisation environnementale;
- en encourageant l'élaboration de plans de développement durable par les secteurs, l'industrie et les collectivités;
- en favorisant l'établissement de tables rondes à l'échelle des secteurs et des collectivités.

3. Faciliter les étapes pratiques menant au développement durable, notamment au chapitre de la vision, des buts, méthodes, outils, indicateurs et stratégies.

- en articulant et en favorisant l'établissement d'un consensus sur la vision et les buts;
- en organisant, en partageant et en diffusant l'information nécessaire, en définissant les besoins de recherche et en facilitant le développement des capacités de recherche et de travail en réseau en ce qui a trait aux concepts, aux modèles, aux outils, aux indicateurs et aux stratégies de développement durable;
- en endossant et en coordonnant la mise au point d'une trousse d'outils pour le développement durable (p. ex. répertoire des concepts de pointe, des méthodologies et des pratiques touchant le développement durable);
- en favorisant des partenariats pour l'élaboration de concepts, d'outils, de stratégies, etc.;
- en travaillant avec les médias à la mise au point de stratégies de communication pour la diffusion de l'information et des messages.

4. Encourager le réexamen et la redéfinition des aspirations touchant la sécurité personnelle, communautaire, nationale et mondiale

- en articulant une vision du développement durable et en redéfinissant ce que signifie la notion de sécurité;
- en examinant comment les collectivités locales, les autochtones, les pays en développement et d'autres pays industrialisés favorisent un sentiment de sécurité;

- en favorisant une atmosphère positive permettant un dialogue sur des choix et des questions sociales difficiles, émotifs et délicats;
- en faisant participer d'autres segments de la société et d'autres groupes importants et en veillant à ce que les parties directement touchées soient adéquatement représentées au sein du Projet et dans tout suivi subséquent;
- en incluant explicitement la sécurité à l'ordre du jour des discussions publiques.

#### 5. Favoriser l'élaboration de stratégies économiques visant à faciliter la transition vers le développement durable

- en mettant en lumière la nature complémentaire et mutuellement renforçante des rapports qui existent entre un environnement sain, les activités commerciales et une économie prospère;
- en favorisant la création d'emplois et les possibilités économiques générées par la transition vers le développement durable (p. ex. les industries environnementales et les possibilités découlant de la sensibilisation des consommateurs à la protection de l'environnement);
- en aidant la population du Canada à comprendre le besoin d'investir dans le recyclage de la main-d'oeuvre et des entreprises et dans le développement de nouvelles compétences pour être en mesure de créer de nouveaux marchés ou d'en tirer parti;
- en élaborant des stratégies et en proposant des mécanismes portant sur la meilleure façon d'intégrer les politiques et les objectifs économiques, environnementaux et sociaux pour favoriser le développement durable;
- en intervenant pour éliminer les subventions soutenant le développement non durable;
- en appuyant une meilleure utilisation des instruments économiques pour la protection de l'environnement.

#### 6. Établir un consensus au sujet des valeurs de base du développement durable

- en favorisant le dialogue pour énergiser les individus et mobiliser la société; les approches et les mécanismes feront appel à la participation des intervenants; ils auront pour but d'établir le respect et la confiance, d'éviter les confrontations et de favoriser le dialogue;
- en proposant des approches et des mécanismes respectant la démarche de Rio, c'est-à-dire cohérents et transparents, en donnant du pouvoir aux individus et aux groupes et les tenant responsables de leurs actions;
- en articulant et en favorisant le partage des valeurs et des croyances, de la vision et des objectifs du développement durable.



# PRIORITÉS POUR LA PROCHAINE PHASE

*"L'État préconisant le développement durable taxerait moins nos ressources environnementales et mettrait d'avantage à profit nos ressources morales."*

Lester Brown

En raison de la multiplicité des activités que le Projet pourrait entreprendre, le Comité estime que le Projet doit adopter une stratégie pour décider quelles activités doivent être mener en priorité.

Il y a trois considérations de toute première importance :

- les activités qui peuvent promouvoir simultanément un certain nombre d'objectifs sont préférables à celles qui favorisent un nombre moindre d'objectifs;
- il est important de se concentrer au départ sur les pierres angulaires qui permettront d'amorcer un processus de participation (décrit au chapitre 2), processus qui est en lui-même une étape nécessaire et fondamentale dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan de développement durable pour le Canada;
- il est impératif de démontrer des résultats tangibles dans certains domaines pendant que le processus de participation et le plan de développement durable sont élaborés et mis en oeuvre.

Il est particulièrement important de maintenir le momentum engendré par la Commission Brundtland, par divers plans nationaux et provinciaux comme le Plan vert et par la CNUED et de maintenir l'intérêt et l'engagement des participants envers le Projet. Les progrès dans le domaine du développement durable ne peuvent attendre l'élaboration du processus et du plan de développement durable. Ils doivent être simultanés.

À titre de première étape pratique pour amorcer l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan de développement durable pour le Canada, nous demandons aux intervenants nationaux d'envisager les cinq pierres angulaires suivantes pour le processus de participation du Projet, ainsi que les activités qui y sont proposées à court et à moyen termes :

## 1. Base de données

Le Projet pourrait mettre sur pied, maintenir et mettre à jour une base de données sur les intervenants et ce qu'ils font au sujet d'Action 21 et des conventions signées à Rio et, au fil du temps, au sujet du travail touchant le Projet. L'IIDD serait prêt à poursuivre ce travail dans le cadre de ses activités de communication. Nous pourrions ainsi constituer un «catalogue des actions» décrivant les efforts déployés à travers le Canada en faveur de la transition vers un développement durable.

Le Projet disposerait ainsi d'une capacité de rapport et de suivi, cela favoriserait les communications et le travail en réseau, encouragerait une meilleure coopération entre les institutions et contribuerait à l'établissement de partenariats.

## **2. Établissement du plan de recherche**

Le comité de la vision et du processus et le comité de la documentation et de l'information, dans le cadre de leur travail au cours des derniers mois, ont examiné les besoins et les lacunes qui doivent être traités pour que le Canada puisse réaliser un développement durable. Par exemple, le comité de la vision et du processus a identifié six questions clés qui représentent des besoins importants et qui doivent être prises en ligne de compte dans la formulation du programme de travail futur du Projet. De son côté, le comité de la documentation et de l'information a amorcé une évaluation d'Action 21 et de ses lacunes inhérentes. Le travail amorcé par les deux comités doit se poursuivre pour identifier les besoins en matière de recherche et pour articuler l'ordre du jour à cet égard au Canada. Le Projet est bien placé pour servir de tribune d'identification des recherches nécessaires et des mesures qui s'imposent.

Les activités de recherche identifiées par le Projet seraient ensuite prises en charge par les organismes et les groupes les mieux placés pour s'en acquitter et feraient subséquemment l'objet d'un partage avec l'ensemble des intervenants.

Une telle initiative favoriserait le travail en réseau entre les établissements de recherche; encouragerait le développement de la capacité de recherche; favoriserait la recherche multidisciplinaire; favoriserait la capacité d'établir des stratégies et de trouver des options; encouragerait le développement de méthodologies pour intégrer les politiques et les considérations économiques, environnementales et sociales et favoriserait l'éclosion de nouvelles idées et d'un nouveau mode de pensée.

## **3. Trousse d'outils pour le développement durable**

En se servant du cadre de travail décrit au chapitre 3, le Projet pourrait recueillir et organiser l'information disponible sur les travaux en cours dans le domaine du développement durable (p. ex. stratégies de conservation de l'environnement, efforts déployés par les collectivités et les divers secteurs), et sur de nouveaux moyens de réaliser un développement durable (p. ex. prise de décisions par consensus, utilisation d'instruments économiques, indicateurs de développement durable). En se servant de cette information et de documents de référence, le Projet pourrait ensuite coordonner l'élaboration d'une trousse d'outils pour le développement durable, un catalogue des outils et des pratiques de pointe dans le domaine du développement durable. Cette trousse serait également une composante du guide d'introduction dont nous avons déjà parlé.

Le Projet pourrait jouer un rôle important en permettant d'identifier et de partager les meilleures pratiques en matière de développement durable. Il servirait de point de référence pour rendre les outils disponibles à grande échelle et, au besoin, servirait de catalyseur pour les projets pilotes utilisant les outils disponibles.

Grâce à la production de cette trousse d'outils, le Projet contribuerait à la mise au point d'un langage commun sur le développement durable pour faciliter les discussions et la compréhension; il évaluerait et endosserait les pratiques et les outils efficaces; il recueillerait, synthétiserait et diffuserait de l'information sur les nouvelles idées et sur le travail touchant le développement durable; il favoriserait l'opérationnalisation du développement durable et favoriserait la promotion des plans de développement durable des secteurs, de l'industrie et des collectivités.

#### **4. Établissement de buts**

Les Canadiens, par l'entremise de leurs gouvernements -- fédéral, provinciaux et municipaux -- ont périodiquement établi des buts et des priorités en matière d'environnement, y compris des cibles et des calendriers pour la réalisation de ces buts. Au cours des dernières années, ces buts ont été élargis pour inclure des objectifs et des valeurs sociales plus vastes. Le Plan vert du Canada est un exemple récent de l'articulation et de l'établissement de buts en matière d'environnement. Le Plan vert établit des priorités et des buts généraux, chacun d'entre eux étant appuyé par un calendrier et un objectif plus spécifiques.

Le Projet pourrait examiner comment les buts sont établis, comment les priorités sont établies, comment les objectifs et les calendriers sont élaborés et comment ces éléments doivent évoluer au fil du temps. Dans le cadre de ce processus, le Projet contribuerait d'articuler une vision du développement durable pour le Canada.

Cela favoriserait un meilleur consensus au sujet d'une vision du développement durable; favoriserait le partage de croyances et de valeurs sociétales; favoriserait un meilleur consensus sur les valeurs de base du développement durable; favoriserait une meilleure sensibilisation du public au développement durable; encouragerait une meilleure intégration des politiques économiques, environnementales et sociales; et inciterait le public à se concentrer sur les besoins humains et le respect de la nature.

#### **5. Partenariats visant à accélérer la transition**

Pendant ses délibérations, le Comité a identifié un certain nombre d'actions spécifiques qui intéressent un certain nombre d'intervenants. Ces actions devraient être menées sans délai et ne doivent pas attendre la résolution de questions plus vastes, ni l'élaboration du processus de participation et du plan de développement durable pour le Canada. En fait, ces actions pourraient contribuer à régler certains obstacles importants et donc faciliter la transition vers le développement durable.

À ce stade-ci, il est particulièrement important :

- de rationaliser la courbe-pointe des institutions, des processus et des règlements touchant l'environnement, qui entrave l'efficacité économique et la réalisation des objectifs environnementaux;
- de sensibiliser le public et d'accroître sa participation, particulièrement celle des jeunes et des parents, pour favoriser un développement durable;

- d'évaluer et de documenter les efforts innovateurs qui font une différence réelle dans la façon dont fonctionnent les individus, les collectivités et les organisations;
- de développer la capacité du Canada de tirer parti des possibilités découlant de la transition vers le développement durable (p. ex. favoriser les industries environnementales et encourager l'industrie canadienne à tirer parti de l'intérêt des consommateurs envers la protection de l'environnement).

À l'égard de ces questions bien précises, les intervenants ayant une expertise particulière pourraient établir des partenariats dans le contexte du Projet, dans le but de proposer des événements hautement visibles et des initiatives innovatrices dans ces domaines.

Agir de la sorte encouragerait les intervenants à travailler ensemble pour résoudre des problèmes concrets; cela démontrerait de façon tangible la volonté des intervenants d'obtenir des résultats concrets; cela pourrait favoriser une meilleure coopération entre les juridictions; cela favoriserait la coopération entre les institutions; cela pourrait établir un meilleur climat de dialogue; cela favoriserait une transition plus douce vers le développement durable; cela favoriserait les possibilités économiques engendrées par la transition vers le développement durable et favoriserait la création d'emplois.

## **6. Récapitulation**

Nous demandons aux intervenants d'examiner le programme de travail prioritaire suivant en cinq points, à court et à moyen termes :

- (1) développer la capacité de savoir qui fait quoi;
- (2) établir l'ordre du jour du Canada en matière de recherche et d'action;
- (3) mettre au point une trousse des meilleures pratiques en matière de développement durable;
- (4) promouvoir un meilleur consensus à l'égard de la vision et de l'établissement des buts;
- (5) cimenter des partenariats pour l'obtention de résultats pratiques à court terme.

## **RECOMMANDATIONS**

Nous sommes conscients que les participants mènent présentement des activités reliées au développement durable, et nous vous encourageons à poursuivre ces efforts afin de faire avancer le Canada dans la bonne direction. Les activités proposées ici visent à compléter les activités sectorielles.

Nous vous demandons, en tant qu'intervenants nationaux, de prendre un engagement envers le développement durable du Canada, de choisir une ou plusieurs des mesures

prioritaires, de continuer à travailler selon le modèle de Rio et de présenter au groupe des intervenants nationaux les progrès réalisés. Nous vous demandons spécifiquement d'endosser le plan d'action suivant qui favorisera les objectifs à long terme du Projet :

- **Poursuivre le Projet de société :** Cette importante tribune multisectorielle est essentielle au suivi des engagements du Canada à la CNUED et pour fournir un point de rencontre national pour le dialogue sur le développement durable au Canada. Nous encourageons le Projet à mettre sur pied un important programme de sensibilisation pour élargir l'éventail des intervenants.

Nous recommandons le maintien du Projet car nous pouvons ensemble catalyser l'énergie qui favorisera la transition vers le développement durable au Canada.

- **Endosser, en principe, le processus et le cadre de planification pour le développement durable :** Le processus et le cadre de planification énoncés dans ce document mettent la table -- sur le plan des politiques et des actions -- pour la réalisation du développement durable au Canada.

Nous proposons une plus vaste consultation entre les intervenants pour étayer le processus et le cadre de planification. Parallèlement, un groupe de travail du Projet, au cours de la prochaine phase, préparerait un guide d'introduction à l'intention des secteurs, des collectivités et des organisations pour les aider à élaborer leurs propres stratégies en matière de développement durable.

- **Endosser le plan d'action suivant :** Pour établir la fondation du Projet de société, un ou des groupes de travail seraient établis pour :
  - continuer de développer la base de données et les renseignements coordonnés par l'IIDD
  - mobiliser les réseaux de développement durable du pays tout entier pour effectuer le travail nécessaire à l'établissement du programme de recherche pour le développement durable au Canada
  - participer à la préparation de la trousse des meilleures pratiques en matière de développement durable
  - passer en revue le processus d'établissement des buts pour trouver la meilleure façon d'intégrer les buts environnementaux, économiques, sociaux (et autres)
- **Endosser le rôle de catalyseur du Projet de société :** Des résultats pratiques à court terme sont essentiels pour faire avancer les buts et les objectifs à long terme du Projet. Nous prions les intervenants nationaux d'établir des groupes de travail et d'amorcer des actions à court terme dans les domaines suivants qui sont particulièrement importants à ce stade-ci :

- rationaliser la courbe-pointe des institutions, processus et règlements environnementaux qui entrave l'efficacité économique et la réalisation des objectifs environnementaux
  - sensibiliser le public et augmenter sa participation, particulièrement chez les jeunes et leurs parents, au domaine du développement durable
  - évaluer les efforts innovateurs des individus, des collectivités et des organisations dans le domaine du développement durable
  - iv) développer la capacité du Canada de relever les défis découlant de la transition vers le développement durable en favorisant activement la création d'emplois reliés au développement durable.
- Endosser le maintien des ressources du Projet et de l'appui envers ce dernier :
    - en donnant pour mandat aux cinq organismes originaux qui suivent -- la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, le Centre de recherche pour le développement international, Environnement Canada, l'Institut international du développement durable et le Conseil canadien des ministres de l'Environnement -- de veiller à ce que le financement et les structures nécessaires soient disponibles pour appuyer le projet
    - en encourageant d'autres intervenants à appuyer le Projet (personnel, temps, soutien financier et contributions non monétaires).
    - en continuant d'appuyer la participation des ONG à la prise des décisions et aux travaux importants du Projet.
  - Endosser l'établissement d'un petit secrétariat pour appuyer le Projet. Ce secrétariat pourrait être logé dans une institution ou une organisation existante -- par exemple la Table ronde nationale -- et serait une «institution sans murs» fluide, décentralisée et multisectorielle. Il jouerait un rôle de coordination auprès des groupes de travail et aiderait les participants à mettre sur pied des initiatives liées aux processus et au cadre de travail visant à faciliter la transition vers le développement durable, appuierait les objectifs et les activités du Projet et assurerait le maintien et l'élargissement des réseaux.
  - Le Projet exigera de nouvelles ressources de la part des institutions participantes et des autres intervenants engagés dans ce dialogue. Pour être en mesure de mettre en oeuvre avec succès ce plan d'action, nous proposons de débiter, après notre réunion de juin, par l'identification des engagements et des ressources nécessaires.

## UNE TOUTE PETITE PLANÈTE

*La planète sur laquelle vous vous trouvez  
les yeux levés vers les étoiles,  
c'est la Terre, la troisième planète à partir du soleil*

*et la plus fraîche  
et la plus douce  
des neuf ...*

*Si vous pouvez vous arrêter, et vous permettre de regarder,  
laissez vos yeux faire  
ce qu'ils font de mieux,  
arrêtez et laissez-vous voir, et voyez  
que tout vous touche comme vous touchez  
tout ce qui vous entoure.*

*Alors vous saurez  
que même si ce n'est qu'une petite planète  
elle est immensément belle  
et sûrement le meilleur endroit au monde.*

*Regardez-la, voyez  
à quoi cela ressemble  
d'en faire le tour à pied.*

*Elle est petite, mais magnifique,  
elle est petite, mais très belle  
comme un arc-en-ciel,*

*comme une bulle.*

Lawrence Collins

# **ANNEXE I**

## **Les membres du Comité de la vision et du processus**

Peter Padbury, CCIC

George Connell, TRNEE

Beatrice Olivastri, IIDD

Theodora Carroll-Foster, CRDI

Sandy Scott, CCME

John Dillon, BCNI

Janine Ferretti, Pollution Probe

George Kowalski, DOE

Chester Reimer, ICC

Susan Tanner, FOE

Kathy Thompson, FCM

Zonny Woods, IIDD

Miriam Wyman, WEED



**REPRESENTATIVES FROM OVER 50  
SECTORS OF CANADIAN SOCIETY  
PARTICIPATED IN THE FIRST AND SECOND  
NATIONAL STAKEHOLDER ASSEMBLIES.**

**THESE INCLUDED:** Sierra Club • Canadian Council on International Cooperation (CCIC) • Pollution Probe • B.C. Environment and Development Working Group • Canadian Peace Alliance • Canada World Youth • Inuit Tapirisat of Canada • Friends of the Earth (FOE) • Women and Environment, Education and Development • United Native Nations • Canadian Pulp and Paper Association • Canadian Association of Petroleum Producers • Mining Association of Canada • Business Council on National Issues (BCNI) • Assembly of First Nations • Indigenous Survival International • Fallsbrooke Centre • Federation of Canadian Municipalities • Oceans Institute of Canada • Canadian Participatory Committee for UNCED • Canadian Environment Network • Cultural Survival • United Nations Association of Canada • Transport 2000 • Union québécoise pour la conservation de la nature • Council of Forest Industries in B.C. • Canadian Chemical Producers • Native Women's Association of Canada • Canadian Petroleum Association • Inuit Circumpolar Conference (ICC) • Canadian Manufacturer's Association • B.C. Round Table on Environment and Economy (BCRT) • Canadian Chamber of Commerce • Native Aboriginal Forestry Association (NAFA) • Canadian International Development Agency • Fisheries Council of Canada • Canadian Nature Federation • Canadian Healthy Communities Network • Greenprint • Canadian Environmental Industry Association • Shell Canada • Canadian Ecology Advocates • Ecology Action Centre • Toronto Board of Education • Canadian Bankers Association • National Anti-Poverty Association • Forum for Sustainability • seven federal government departments • six provincial government ministers • the five funding partners: The Canadian Council of Ministers of the Environment (CCME) • Environment Canada (DOE) • the International Institute for Sustainable Development (IISD) • the International Development Research Centre (IDRC) • the National Round Table on the Environment and the Economy (NRTEE).

**DES REPRÉSENTANTS DE PLUS DE 50  
SECTEURS DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE  
ONT PARTICIPÉ À LA PREMIÈRE ET LA  
DEUXIÈME ASSEMBLÉE DES**

**INTERVENANTS NATIONAUX :** Sierra Club • Conseil canadien pour la coopération internationale (CCIC) • Pollution Probe • Groupe de travail sur l'environnement et le développement de la C.-B. • Alliance canadienne pour la paix • Jeunesse Canada Monde • Inuit Tapirisat du Canada • Les Ami(e)s de la Terre (FOE) • Women and Environment, Education and Development • United Native Nations • Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers • Association canadienne des producteurs pétroliers • Association minière du Canada • Conseil canadien des chefs d'entreprises (BCNI) • Assemblée des premières nations • Indigenous-Survival International • Fallsbrooke Centre • Fédération canadienne des municipalités • Institut canadien des océans • Comité de participation du Canada à la CNUED (CPCU) • Réseau canadien de l'environnement • Survie Culturelle (Canada) • Association canadienne pour les Nations Unies • Transport 2000 Canada • Union québécoise pour la conservation de la nature • Council of Forest Industries (C.-B.) • Association canadienne des fabricants de produits chimiques • Native Women's Association of Canada • Association pétrolière du Canada • Conférence circumpolaire inuit (ICC) • Association des manufacturiers canadiens • Table ronde sur l'environnement et l'économie de la C.-B. (BCRT) • Chambre de commerce du Canada • Association nationale de foresterie autochtone (NAFA) • Agence canadienne de développement international (CIDA) • Conseil canadien des pêches • Fédération canadienne de la nature • Réseau canadien des communautés en santé • Greenprint • Association canadienne des industries de l'environnement • Shell Canada • Citoyens pour l'amélioration de l'environnement • Ecology Action Centre • Toronto Board of Education • Association des banquiers canadiens • Organisation nationale d'anti-pauvreté • Forum pour un développement viable • sept ministères fédéraux • six ministres provinciaux et cinq partenaires de financement : Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) • Environnement Canada (DOE) • Institut international du développement durable (IIDD) • Centre de recherches pour le développement international (CRDI) • Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE).

**For more information on the Projet de Société,  
contact:**

1 Nicholas Street, Suite 1500 Ottawa,  
Ontario K1N 7B7  
(613) 992-7189  
fax (613) 992-7385

Available in English and French

*Printed on recycled paper*

**Pour de plus amples renseignements sur le  
Projet de Société, veuillez communiquer avec :**

1, rue Nicholas, bureau 1500 Ottawa,  
Ontario K1N 7B7  
(613) 992-7189  
fax (613) 992-7385

Disponible en français et anglais



*Imprimé sur du papier recyclé*